

Québec, le 31 mars 2004

Monsieur Joseph Zayed
Membre additionnel au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Monsieur,

Le ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet de prolongement de l'axe du Vallon par le ministère des Transports et la Ville de Québec, et ce, à compter du 26 avril 2004.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous confie la présidence de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur le projet précité.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



André Harvey

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE

Québec, le 31 mars 2004

Madame Fadila Bouguettaya
Membre additionnelle au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Madame,

Le ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet de prolongement de l'axe du Vallon par le ministère des Transports et la Ville de Québec, et ce, à compter du 26 avril 2004.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur ce projet, commission qui sera présidée par M. Joseph Zayed.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



André Harvey

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE

Québec, le 31 mars 2004

Madame Judy Gold
Membre additionnelle au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Madame,

Le ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet de prolongement de l'axe du Vallon par le ministère des Transports et la Ville de Québec, et ce, à compter du 26 avril 2004.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur ce projet, commission qui sera présidée par M. Joseph Zayed.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



André Harvey

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE